



**PORT DES EPI
OBLIGATOIRE**



**Collet
Couverture**

FICHE EPI COUVREUR

Attention, cette fiche est fournie à titre indicatif, elle n'a pas vocation à être exhaustive. La protection individuelle doit être adaptée à chaque situation de travail.

PROTECTION DES YEUX
Protège contre les projections, éclats...
Lunettes ou sur-lunettes avec protection latérale
NF EN 166



PROTECTION RESPIRATOIRE
Protège contre les poussières et les produits dangereux
Bois, amiante et autres poussières :
Masque de type P3 (jetable ou réutilisable)



Exposition à des produits dangereux : voir FDS pour connaître le type de masque

PROTECTION CONTRE LES CHUTES
Protège lorsque la protection collective n'est pas suffisante
Harnais complet (NF EN 361)
Longe avec absorbeur de choc (NF EN 355) ou enrouleur (NF EN 360)
Point d'ancrage (NF EN 795)
Connecteurs (NF EN 362)



CHAUSSURES DE SECURITE
Protège contre les chutes d'objets, les chutes et les perforations
EN ISO 20345
Souples et antidérapantes
+ spécification S (embout de protection)
+ spécification P (anti perforation)
Tige haute ou basse



Le chef d'entreprise a l'obligation de fournir les EPI nécessaires à ses salariés et de les renouveler en cas de besoin. Les salariés sont, de préférence, associés au choix des EPI afin de réduire les risques de non-port. L'obligation du port des EPI doit être inscrite au règlement intérieur ou dans une note de service.

PROTECTION DE LA TETE

Protège des chutes d'objets et des chocs
Casque avec jugulaire
Norme : NF EN 397
Chaque casque a une date limite d'utilisation (de 2 à 4 ans), voir notice.



PROTECTION AUDITIVE

Protège du bruit en atelier et sur chantier et lors du travail dans un environnement bruyant.
Bouchons d'oreille réutilisables ou jetables (NF EN 352-2). Pré-moulés si possible.
Casque antibruit ou serre-tête



PROTECTION DES MAINS

Protège contre les blessures et le contact avec des produits dangereux
Contre le risque mécanique NF EN 388
Contre le risque chimique nitrile ou néoprène (imperméables) NF EN 374-3



VETEMENTS DE TRAVAIL

Protège le corps et la peau
À adapter aux conditions environnementales.
Préférer les vêtements les plus couvrants possibles mais respirants NF EN 340
Contre les intempéries (pluie) NF EN 343
Contre le froid NF EN 342
Avec protection des genoux intégrée



11 rue de Briangoud – BP 30515 – 35605 REDON CEDEX
N° SIRET : 49864926800034
Tél : 02.99.72.76.48 – Fax : 02.99.72.76.43

E-mail : sarl-collet-couverture@wanadoo.fr
Site : www.colletcouverture.fr
Code NAF : 4321B